

**96.07**

Février 1996

## Les instituts universitaires de formation des maîtres

Les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) de France métropolitaine et des DOM, dont les effectifs sont en hausse depuis 1991-1992 (+ 49 %), ont accueilli, en 1994-1995, 82 966 étudiants et stagiaires en formation de longue durée, 56 450 en première année et 26 516 en seconde année, auxquels s'ajoutent 7 247 élèves-instituteurs en formation professionnelle spécifique.

Les préparations aux concours du second degré connaissent un vif engouement (73 % des effectifs de première année, dont 53 % pour le CAPES).

En première année, les femmes sont largement majoritaires : 85 % d'entre elles préparent le CAPE et 68 % un CAPES.

Les disciplines de lettres et de sciences humaines constituent le principal vivier des étudiants de première année (plus de 70 %).

Les taux de réussite montrent que l'IUFM est une excellente voie de réussite aux concours d'enseignement : 47 % des étudiants passent un concours avec succès.



DIRECTION  
DE L'ÉVALUATION  
ET DE LA PROSPECTIVE

### Première année d'IUFM : des effectifs qui ont doublé en trois ans

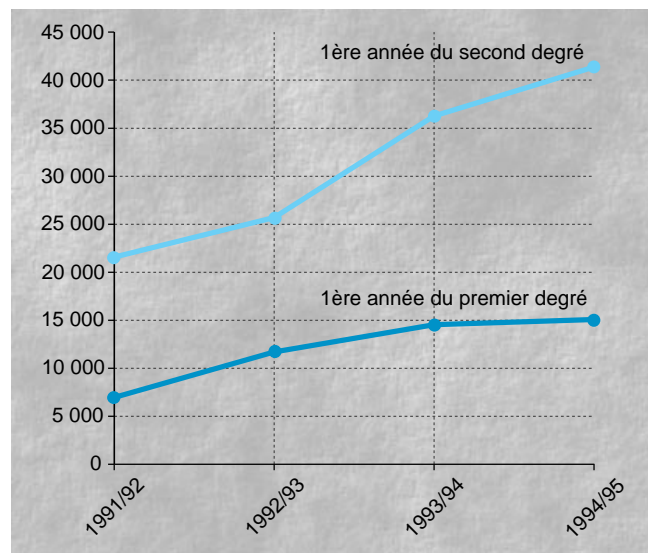
Les IUFM ont vu leurs effectifs passer de 55 781 en 1991-92 (année de la généralisation des IUFM) à 82 966 en 1994-95, ce qui correspond à une augmentation de 27 185 étudiants, soit + 49 % (1). L'IUFM de Paris a connu une forte croissance (+ 110 %), ainsi que celui de Dijon (+ 81 %). La plupart des IUFM se sont développés à un rythme plus modéré, progressant entre 30 % et 50 % en trois ans (tableau I).

Depuis 1991-92, les augmentations d'effectifs les plus importantes se situent surtout en première année : 116 % pour le premier degré, 92 % pour le second degré, ce qui s'explique par l'attrait accru du métier d'enseignant, porté en outre par une politique active de recrutement dans un contexte économique difficile (graphique 1). Une pause marque la rentrée 1994, surtout dans le premier degré avec une hausse de 4 % des effectifs de la première année en 1994-95 contre 24 % à la rentrée 1993 (tableau II).

(1) Si l'on inclut les élèves-instituteurs en formation professionnelle spécifique (formation à temps partiel), soit 7 247 élèves, les effectifs ont alors augmenté de 34 430 (+ 62 %) par rapport à 1991-92.

Les professeurs des écoles stagiaires en IUFM (voir encadré "Parcours", p. 4) sont moins nombreux en 1994 qu'en 1991, à l'inverse des professeurs du second degré. Les effectifs totaux de seconde année se retrouvent ainsi en

**Graphique 1**  
**Évolution des effectifs de première année**  
**des premier et second degrés depuis 1991-92**  
France sans TOM



**Tableau I - Évolution des effectifs inscrits en IUFM depuis 1991-1992 hors année préparatoire et première année de cycle préparatoire**

Académie	1991/92 (*)	1992/93 (*)	1993/94 (*)	1994/95 (**)	Évolution		Évolution	
					1994-95 / 1993-94		1994-95 / 1991-92	
					Eff.	%	Eff.	%
Aix-Marseille	2 315	2 690	3 439	3 940	501	15 %	1 625	70 %
Amiens	1 593	1 613	2 174	2 303	129	6 %	710	45 %
Besançon	1 324	1 873	1 856	1 872	16	1 %	548	41 %
Bordeaux	2 524	2 620	3 686	4 001	315	9 %	1 477	59 %
Caen	1 491	1 497	1 830	1 824	- 6	0 %	333	22 %
Clermont-Ferrand	1 053	1 263	1 669	1 862	193	12 %	809	77 %
Corse	292	200	251	264	13	5 %	- 28	- 10 %
Créteil	3 725	3 370	4 307	5 068	761	18 %	1 343	36 %
Dijon	1 255	1 455	2 011	2 276	265	13 %	1 021	81 %
Grenoble	2 121	2 213	2 416	2 401	- 15	- 1 %	280	13 %
Lille	4 811	4 804	6 338	6 961	623	10 %	2 150	45 %
Limoges	529	589	768	834	66	9 %	305	58 %
Lyon	2 930	2 778	3 501	4 402	901	26 %	1 472	50 %
Montpellier	1 796	2 319	2 700	3 032	332	12 %	1 236	69 %
Nancy-Metz	2 829	2 918	3 410	3 834	424	12 %	1 005	36 %
Nantes	1 964	2 107	2 863	3 087	224	8 %	1 123	57 %
Nice	1 472	1 474	1 743	1 922	179	10 %	450	31 %
Orléans-Tours	2 055	2 307	2 812	3 043	231	8 %	988	48 %
Paris	2 862	3 481	5 031	5 996	965	19 %	3 134	110 %
Poitiers	1 294	1 474	1 685	1 944	259	15 %	650	50 %
Reims	1 299	1 276	1 778	1 888	110	6 %	589	45 %
Rennes	2 518	2 540	3 185	3 349	164	5 %	831	33 %
Rouen	1 738	1 758	2 357	2 462	105	4 %	724	42 %
Strasbourg	1 952	2 183	2 567	2 873	306	12 %	921	47 %
Toulouse	2 445	2 777	3 429	3 960	531	15 %	1 515	62 %
Versailles	4 421	4 346	5 270	5 976	706	13 %	1 555	35 %
<b>France métropolitaine</b>	<b>54 608</b>	<b>57 925</b>	<b>73 076</b>	<b>81 374</b>	<b>8 298</b>	<b>11 %</b>	<b>26 766</b>	<b>49 %</b>
Antilles	447	391	486	601	115	24 %	154	34 %
La Réunion	726	826	1 054	991	- 63	- 6 %	265	37 %
<b>France sans TOM</b>	<b>55 781</b>	<b>59 142</b>	<b>74 616</b>	<b>82 966</b>	<b>8 350</b>	<b>11 %</b>	<b>27 185</b>	<b>49 %</b>

\* Source : enquête DGES

\*\* Source : enquête DEP

Dans les deux enquêtes, les stagiaires "externés" en 1991-92 et les élèves-instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel depuis 1992-93 ne sont pas comptabilisés.

**Tableau II - Évolution des effectifs depuis 1991-1992 hors année préparatoire et première année de cycle préparatoire France sans TOM**

Scolarité	1991/92 (*)	1992/93 (*)	1993/94 (*)	1994/95 (**)	Évolution		Évolution		Évolution		Évolution	
					1992-93 / 1991-92		1993-94 / 1992-93		1994-95 / 1993-94		1994-95 / 1991-92	
					Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1ère année du premier degré	6 973	11 704	14 531	15 064	4 731	68 %	2 827	24 %	533	4 %	8 091	116 %
2nde année du premier degré	15 168	11 523	12 292	12 793	- 3 645	- 24 %	769	7 %	501	4 %	- 2 375	- 16 %
<b>Total 1er degré</b>	<b>22 141</b>	<b>23 227</b>	<b>26 823</b>	<b>27 857</b>	<b>1 086</b>	<b>5 %</b>	<b>3 596</b>	<b>15 %</b>	<b>1 034</b>	<b>4 %</b>	<b>5 716</b>	<b>26 %</b>
1ère année du second degré	21 553	25 706	36 285	41 386	4 153	19 %	10 579	41 %	5 101	14 %	19 833	92 %
2nde année du second degré	12 087	10 209	11 508	13 723	- 1 878	- 16 %	1 299	13 %	2 215	19 %	1 636	14 %
<b>Total 2nd degré</b>	<b>33 640</b>	<b>35 915</b>	<b>47 793</b>	<b>55 109</b>	<b>2 275</b>	<b>7 %</b>	<b>11 878</b>	<b>33 %</b>	<b>7 316</b>	<b>15 %</b>	<b>21 469</b>	<b>64 %</b>
Total 1ère année	28 526	37 410	50 816	56 450	8 884	31 %	13 406	36 %	5 634	11 %	27 924	98 %
Total 2ème année	27 255	21 732	23 800	26 516	- 5 523	- 20 %	2 068	10 %	2 716	11 %	- 739	- 3 %
<b>TOTAL</b>	<b>55 781</b>	<b>59 142</b>	<b>74 616</b>	<b>82 966</b>	<b>3 361</b>	<b>6 %</b>	<b>15 474</b>	<b>26 %</b>	<b>8 350</b>	<b>11 %</b>	<b>27 185</b>	<b>49 %</b>

\* Source : enquête DGES

\*\* Source : enquête DEP

Dans les deux enquêtes, les stagiaires "externés" en 1991-92 et les élèves-instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel depuis 1992-93 ne sont pas comptabilisés.

1994-95 à peu près à leur niveau de 1991-92. Par rapport à la rentrée 1993, les effectifs des professeurs des écoles stagiaires ne progressent que de 4 %. En revanche, les effectifs des professeurs stagiaires du second degré ont augmenté de 19 % à la rentrée 1994 contre 13 % en 1993.

Toutes formations confondues, les effectifs scolarisés en IUFM ont continué à augmenter en 1994-95. Mais le rythme de croissance annuel, qui avait atteint + 26 % en 1993, se modère à la rentrée 1994 (+ 11 %).

### Un vif engouement pour les préparations aux CAPES...

En 1994-1995, les 82 966 étudiants et stagiaires en formation de longue durée se répartissent ainsi : 27 857 préparent ou ont réussi un concours de recrutement du premier degré, ce qui représente un tiers de l'effectif total, et 55 109, soit les deux tiers, un concours du second degré.

La loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 a créé un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) dans chaque académie. Établissements publics d'enseignement supérieur à caractère administratif, les IUFM se substituent aux structures antérieures de formation des maîtres du premier et du second degré général, technique et professionnel (écoles normales d'instituteurs, centres pédagogiques régionaux, écoles normales d'apprentissage, centres de formation des professeurs de l'enseignement technique).

Cette nouvelle formation des enseignants a démarré à la rentrée 1990 à titre expérimental dans trois académies (Grenoble, Lille et Reims). Elle est, depuis la rentrée 1991, mise en oeuvre dans toutes les académies.

Dans le cadre des orientations définies par l'État, ces instituts dispensent une formation professionnelle initiale aux personnels enseignants du

premier et du second degré. Cette formation comprend des parties communes à l'ensemble des corps et des parties spécifiques en fonction des disciplines et des niveaux d'enseignement, ce qui permet de favoriser l'émergence d'une culture professionnelle commune à tous les enseignants.

Les IUFM participent également à la formation continue des personnels enseignants et à la recherche en éducation. Ce sont des structures ouvertes : les échanges avec le milieu universitaire sont favorisés par les conventions qui lient chaque institut aux universités de l'académie responsable de la formation disciplinaire, et la possibilité d'entrer en IUFM aux divers moments clefs de la formation apporte un flux permanent de nouveaux étudiants.

La répartition des étudiants de première année selon le concours de recrutement met en évidence le vif engouement pour le professorat du second degré (plus de 73 % de l'effectif de première année), avec une prédilection pour les CAPES préparés par plus d'un étudiant sur deux, alors que la part des professeurs des écoles n'est que de 27 % environ (tableau III).

**Tableau III - Répartition des différents concours de recrutement (hors prérecrutés et stagiaires en formation professionnelle spécifique à temps partiel)**  
France sans TOM

Concours	Première année		Seconde année		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
CAPE	15 064	26,7 %	11 588	43,7 %	26 652	32,1 %
Liste complémentaire			1 205	4,5 %	1 205	1,5 %
<b>Total 1er degré</b>	<b>15 064</b>	<b>26,7 %</b>	<b>12 793</b>	<b>48,2 %</b>	<b>27 857</b>	<b>33,6 %</b>
CAPES	29 908	53,0 %	8 446	31,9 %	38 354	46,2 %
CAPEPS	2 293	4,1 %	831	3,1 %	3 124	3,8 %
CAPET	4 015	7,1 %	1 763	6,6 %	5 778	7,0 %
CAPLP2	2 306	4,1 %	1 186	4,5 %	3 492	4,2 %
CPE	1 389	2,5 %	418	1,6 %	1 807	2,2 %
Agrégation			1 018	3,8 %	1 018	1,2 %
CAFEP	1 475	2,6 %	61	0,2 %	1 536	1,9 %
<b>Total 2nd degré</b>	<b>41 386</b>	<b>73,3 %</b>	<b>13 723</b>	<b>51,8 %</b>	<b>55 109</b>	<b>66,4 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>56 450</b>	<b>100,0 %</b>	<b>26 516</b>	<b>100,0 %</b>	<b>82 966</b>	<b>100,0 %</b>

La répartition entre premier et second degré dans les IUFM (tableau V) permet de confirmer cette tendance. En effet, vingt-sept instituts préparent principalement au professorat du second degré ; dans onze IUFM (Aix-Marseille, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Limoges, Lyon, Nantes, Rennes, Strasbourg, Toulouse et Paris), plus des trois quarts de l'effectif de première année se destinent à l'enseignement dans les collèges et les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées professionnels, publics et privés (avec un maximum pour l'IUFM de Paris : 94 %).

La comparaison entre les préparations au CAPE et au CAPES montre que ces dernières - qui représentent plus de 72 % de l'effectif du second degré - sont privilégiées dans un grand nombre d'établissements, en particulier à l'IUFM de Paris avec près de 81 % de son effectif. À l'opposé, seuls quatre IUFM (Amiens, Corse, Créteil et Versailles) préparent de façon comparable au CAPES et au CAPE. Les deux IUFM des Antilles et de la Réunion sont

fortement orientés vers la préparation au professorat des écoles. Enfin, il faut signaler la situation originale de l'Ile-de-France où la spécialisation semble prévaloir : l'IUFM de Paris connaît la plus forte proportion d'étudiants préparant le CAPES, tandis que les deux IUFM de Créteil et de Versailles sont parmi les plus orientés vers la préparation au CAPE.

**... où les femmes plus jeunes sont largement majoritaires**

73 % des étudiants de première année sont des femmes et, parmi celles-ci, sept sur dix se destinent au professorat de l'enseignement du second degré (tableau IV). Les femmes constituent la très grande majorité des inscrits en préparation au CAPES d'anglais, à celui de lettres modernes, ainsi qu'au CAPE (85 %). En revanche, la répartition par sexe est plus équilibrée dans les préparations scientifiques, en sciences économiques et au CAPEPS. À l'entrée dans l'enseignement supérieur, les femmes sont en moyenne plus

**Tableau IV - Répartition des effectifs de première année selon le sexe et le taux de féminisation**

Concours préparés	Hommes	Femmes	Total	Taux de féminisation
<b>CAPE</b>	<b>14 %</b>	<b>30 %</b>	<b>26 %</b>	<b>85 %</b>
<b>CAPES</b>				
Sc. économiques et sociales	5 %	3 %	3 %	59 %
Littéraires	47 %	54 %	52 %	75 %
- dont CAPES anglais	5 %	10 %	9 %	85 %
- dont CAPES lettres modernes	5 %	10 %	9 %	84 %
- dont CAPES histoire-géographie	23 %	12 %	15 %	57 %
Scientifiques	24 %	10 %	13 %	52 %
- dont CAPES mathématiques	12 %	5 %	7 %	52 %
<b>CAPEPS</b>				
Activités physiques et sportives	11 %	3 %	5 %	46 %
<b>Total CAPES</b>	<b>86 %</b>	<b>70 %</b>	<b>74 %</b>	<b>68 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>73 %</b>

NB : résultats établis à partir d'un échantillon de treize IUFM.

**Tableau V - Répartition des effectifs de première année par concours de recrutement et par IUFM**  
France sans TOM

Concours IUFM	Premier degré		Second degré						Total Première année
	CAPE	CAPES	CAPEPS	CAPET	CAPLP2	CPE	CAFEP	Total	
Aix-Marseille	581	1 399	119	272	160	109	76	2 135	2 716
Amiens	609	541	38	78	72	27	9	765	1 374
Besançon	402	586	99	114	53	23	25	900	1 302
Bordeaux	609	1 871	102	93	85	60		2 211	2 820
Caen	285	635	121	40	94	22		912	1 197
Clermont-Ferrand	305	696	108	68	62	29		963	1 268
Corse	89	85		15				100	189
Dijon	417	804	130	142	27	32	26	1 161	1 578
Grenoble	506	685	82	116		31	36	950	1 456
Lille	1 443	2 379	231	419	259	208	182	3 678	5 121
Limoges	118	379			21	32	7	439	557
Lyon	614	1 698	120	220	216	76	243	2 573	3 187
Montpellier	660	1 096	101	168	47	72	65	1 549	2 209
Nancy-Metz	838	1 303	116	175	101	37	20	1 752	2 590
Nantes	426	1 262		118	93	76	165	1 714	2 140
Nice	399	738		87	42	46		913	1 312
Orléans-Tours	654	1 192		161	36	22	47	1 458	2 112
Poitiers	360	555	79	117	91	31		873	1 233
Reims	414	634		109	46	23	13	825	1 239
Rennes	475	1 431	143	185	24	35	132	1 950	2 425
Rouen	484	815	4	94	88	36	31	1 068	1 552
Strasbourg	411	1 191	101	171	51	28	36	1 578	1 989
Toulouse	446	1 221	134	319	324	64	95	2 157	2 603
<b>Total province</b>	<b>11 545</b>	<b>23 196</b>	<b>1 828</b>	<b>3 281</b>	<b>1 992</b>	<b>1 119</b>	<b>1 208</b>	<b>32 624</b>	<b>44 169</b>
Paris	328	4 311	179	161	27	127	192	4 997	5 325
Créteil	1 224	1 117	36	376	92	89	13	1 723	2 947
Versailles	1 410	1 009	233	134	142	38	62	1 618	3 028
<b>Total Ile-de-France</b>	<b>2 962</b>	<b>6 437</b>	<b>448</b>	<b>671</b>	<b>261</b>	<b>254</b>	<b>267</b>	<b>8 338</b>	<b>11 300</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>14 507</b>	<b>29 633</b>	<b>2 276</b>	<b>3 952</b>	<b>2 253</b>	<b>1 373</b>	<b>1 475</b>	<b>40 962</b>	<b>55 469</b>
Antilles	266	95		14				109	375
La Réunion	291	180	17	49	53	16		315	606
<b>Total DOM</b>	<b>557</b>	<b>275</b>	<b>17</b>	<b>63</b>	<b>53</b>	<b>16</b>		<b>424</b>	<b>981</b>
<b>France sans TOM</b>	<b>15 064</b>	<b>29 908</b>	<b>2 293</b>	<b>4 015</b>	<b>2 306</b>	<b>1 389</b>	<b>1 475</b>	<b>41 386</b>	<b>56 450</b>

## Les parcours en IUFM

**L'entrée en première année.** Pour tous les futurs professeurs, le niveau de recrutement est le même, c'est-à-dire la licence ou tout autre titre ou diplôme sanctionnant au moins trois années d'études après le baccalauréat.

Pendant l'année de licence, les étudiants se destinant à entrer en IUFM suivent des cours de préprofessionnalisation qui leur montrent l'importance des aspects relationnels du métier d'enseignant et leur offrent un premier contact avec les contenus et les méthodes de l'enseignement.

La première année de formation au sein de l'IUFM est essentiellement consacrée à la préparation des concours de recrutement que les étudiants choisissent lors de leur inscription. Pour les professeurs des lycées et des collèges, il s'agit d'acquies à la fois une excellente maîtrise de la discipline dans laquelle ils présentent le concours et une certaine qualification professionnelle du métier de professeur. Quant aux professeurs des écoles, ceux-ci reçoivent une formation qui vise d'une part à assurer leur polyvalence, d'autre part, là aussi, une certaine qualification professionnelle.

Les préparations sont assurées conjointement par les IUFM et les universités, celles-ci ayant en charge, dans la plupart des cas, la partie scientifique des enseignements. Des stages sont organisés par les instituts : stage d'observation dans un établissement et une classe, puis stage de pratique accompagnée où l'étudiant est progressivement amené à prendre en charge une classe sous la conduite d'un enseignant titulaire.

**L'entrée en seconde année.** Tous les lauréats des concours du premier et du second degré entrent en deuxième année et deviennent alors professeurs stagiaires, qu'ils aient préparé le concours en IUFM ou par eux-mêmes. Ceux qui désirent préparer l'agrégation peuvent demander à leur IUFM un report de seconde année.

Les titulaires de l'agrégation peuvent entrer en seconde année pour bénéficier d'une formation professionnelle.

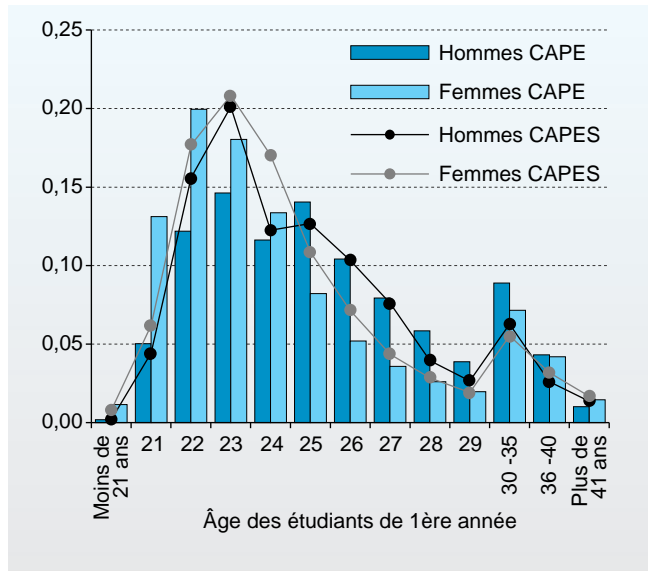
La seconde année permet aux professeurs stagiaires d'approfondir leur formation professionnelle. Au cours de cette seconde année, ils perçoivent une rémunération en qualité de professeur stagiaire.

L'élément principal de cette seconde année est le stage en responsabilité au cours duquel les stagiaires sont chargés de quatre à six heures hebdomadaires d'enseignement dans une ou plusieurs classes ; pour les disciplines technologiques et professionnelles, un stage en entreprise est obligatoire. Ces stages donnent lieu à la rédaction d'un mémoire professionnel. Afin d'approfondir la formation théorique, le professeur stagiaire doit également suivre des modules d'enseignement disciplinaire ou professionnel dans l'IUFM, modules qui font aussi l'objet d'une validation. La formation est individualisée pour tenir compte des acquis disciplinaires et professionnels de chacun, ainsi que des besoins repérés pendant la formation et des attentes des futurs professeurs.

À l'issue de la seconde année, la certification sanctionne la formation dispensée, ce qui permet la titularisation dans la fonction publique.

jeunes que les hommes. Il en est de même pour les étudiants de première année d'IUFM, quelle que soit l'orientation souhaitée, enseignement en premier degré ou en second degré (graphique 2). D'autre part, les futurs candidats au professorat des écoles sont en général un peu plus jeunes que les candidats au CAPES, surtout s'agissant des jeunes filles. 55 % des étudiantes préparant le CAPE sont âgées de 21 à 24 ans avec un âge modal (âge le plus fréquent) de 22 ans ; celles préparant un CAPES ne sont que 44 % aux mêmes âges.

**Graphique 2**  
Répartition selon l'âge et le sexe des étudiants préparant le CAPE ou le CAPES

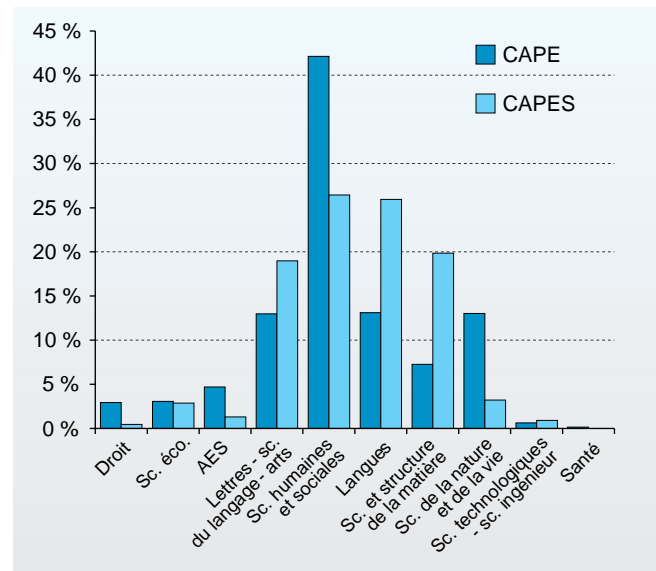


**Les disciplines littéraires et des sciences humaines constituent le principal vivier**

Plus des deux tiers des étudiants préparant le CAPE et environ trois quarts des étudiants en CAPES ont suivi un cursus littéraire ou de sciences humaines. Les étudiants préparant le professorat des écoles sont essentiellement titulaires d'une licence en sciences humaines et sociales (42 %). Les étudiants préparant un CAPES sont généralement issus de formations universitaires plus variées, la licence détenue correspondant à la discipline du concours préparé. Toutefois, plus de la moitié d'entre eux possèdent une licence en sciences humaines et sociales ou une li-

cence de langues, 20 % sont titulaires d'une licence de sciences et structure de la matière et 19 % d'une licence de lettres-sciences du langage-arts (graphique 3).

**Graphique 3**  
Secteur disciplinaire des licences des étudiants de première année (échantillon de 20 IUFM)



**La première année d'IUFM : une bonne préparation aux concours**

Plus de 61 % des étudiants présents en seconde année ont suivi une première année en IUFM, alors que près de 38 % ont préparé leur concours en dehors de cette structure. Si la première année d'IUFM n'est pas la seule voie de réussite, elle n'en constitue pas moins un accès privilégié pour certains concours, en particulier le CAPEPS (plus de 91 %). Par contre, plus de trois étudiants sur cinq ayant obtenu le concours de conseiller principal d'éducation n'ont pas suivi une première année en IUFM (tableau VI).

Les taux de réussite au CAPE selon le mode de préparation, soit en IUFM, soit comme "candidat libre" (78 % dans le premier cas, 16 % dans le second) confirment que l'IUFM est une excellente voie de réussite ; il en est de même pour les taux de réussite au CAPES avec un écart moindre (31 % pour les étudiants en IUFM, 23 % pour les "candidats libres").

**Tableau VI - Situation antérieure à la deuxième année**

Concours	Hors IUFM		IUFM 1ère année		IUFM 2nde année		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
CAPE	1 049	31,3 %	2 296	68,5 %	7	0,2 %	3 352	100,0 %
Admis sur liste compl. prof.d'école	607	73,3 %	219	26,4 %	2	0,2 %	828	100,0 %
<b>Total premier degré</b>	<b>1 656</b>	<b>39,6 %</b>	<b>2 515</b>	<b>60,2 %</b>	<b>9</b>	<b>0,2 %</b>	<b>4 180</b>	<b>100,0 %</b>
CAPES	1 132	35,6 %	2 011	63,2 %	40	1,3 %	3 183	100,0 %
CAPET	239	33,0 %	480	66,2 %	6	0,8 %	725	100,0 %
CAPLP2	146	43,7 %	187	56,0 %	1	0,3 %	334	100,0 %
CAFEP	9	52,9 %	8	47,1 %			17	100,0 %
CAPEPS	36	8,6 %	384	91,2 %	1	0,2 %	421	100,0 %
Agrégation	257	55,5 %	198	42,8 %	8	1,7 %	463	100,0 %
CPE	110	65,5 %	51	30,4 %	7	4,2 %	168	100,0 %
<b>Total second degré</b>	<b>1 929</b>	<b>36,3 %</b>	<b>3 319</b>	<b>62,5 %</b>	<b>63</b>	<b>1,2 %</b>	<b>5 311</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Total</b>	<b>3 585</b>	<b>37,8 %</b>	<b>5 834</b>	<b>61,5 %</b>	<b>72</b>	<b>0,8 %</b>	<b>9 491</b>	<b>100,0 %</b>

NB : résultats établis à partir d'un échantillon de treize IUFM.

L'analyse des taux de réussite en IUFM, établie à partir d'un échantillon de douze établissements, montre que près d'un étudiant sur deux passe un concours d'enseignement avec succès. Plus des trois quarts des étudiants réussissent le certificat d'aptitude au professorat des écoles, proportion qui n'est plus que d'un tiers pour les concours du second degré. En revanche, la sélectivité de chaque type de concours est mise en évidence, en particulier en ce qui concerne les CAPES, où le taux de réussite n'atteint que 31 %, taux le plus faible parmi les différents concours du second degré (tableau VII).

Bernadette Rousseau / DEP B5

## POUR EN SAVOIR PLUS

S. Péan et P. Périer, *Portraits des nouveaux enseignants*, Note d'information 93.40, DEP, octobre 1993.

N. Esquieu et P. Périer, *Les nouveaux enseignants du secondaire sortis d'institut universitaire de formation des maîtres en 1993*, Note d'information 94.39, DEP, octobre 1994.

N. Esquieu et S. Péan, *Les concours de recrutement des enseignants du second degré*, Note d'information 95.26, DEP, mai 1995.

S. Péan, *Les concours de recrutement des professeurs des écoles*, Note d'information 95.37, DEP, septembre 1995.

N. Esquieu et S. Péan, *L'opinion des enseignants nouvellement recrutés sur la formation reçue dans les instituts universitaires de formation des maîtres*, Note d'information 95.49, DEP, décembre 1995.

N. Esquieu et S. Péan, *Les nouveaux professeurs des écoles sortis des instituts universitaires de formation des maîtres*, Note d'information 95.50, DEP décembre 1995.

S. Péan et P. Périer, "Portraits des nouveaux enseignants", *Éducation et Formations* n° 37, numéro spécial : Connaissance des enseignants, DEP, mars 1994, pp. 23-27.

L. Dutriez, J.-L. Privat et Grin, "Mutation et mobilité dans le second degré", *Éducation et Formations* n° 37, op. cit., pp. 47-56.

*Enseigner dans les écoles - Enquête sur le métier d'enseignant*, les dossiers d'Éducation et Formations n° 51, DEP, janvier 1995.

**Tableau VII - Taux de réussite (hors prérecrutés et stagiaires en formation professionnelle spécifique à temps partiel - hors agrégation)**

Concours	Étudiants de 1ère année en 1993-94 *		Stagiaires de 2nde année en 1994-95 **		Taux de réussite
	Effectifs	%	Effectifs	%	
<b>Premier degré</b>					
Professorat des écoles	5 322	27,7 %	4 180	46,4 %	78,5 %
CAPE	10 317	53,8 %	3 192	35,4 %	30,9 %
CAPEPS	1 057	5,5 %	421	4,7 %	39,8 %
CAPET	1 666	8,7 %	720	8,0 %	43,2 %
CAPLP2	478	2,5 %	333	3,7 %	69,7 %
CPE	354	1,8 %	168	1,9 %	47,5 %
<b>Total second degré</b>	<b>13 872</b>	<b>72,3 %</b>	<b>4 834</b>	<b>53,6 %</b>	<b>34,8 %</b>
<b>Total</b>	<b>19 194</b>	<b>100,0 %</b>	<b>9 014</b>	<b>100,0 %</b>	<b>47,0 %</b>

\* Source : enquête DGES

\*\* Source : enquête DEP

NB : résultats établis à partir d'un échantillon de douze IUFM.

*Cahiers pédagogiques* n° 335, juin 1995.

*Pourvu qu'ils m'écoutent...*, Mémoires professionnels de stagiaires en IUFM, CRDP de Créteil, Collection Champ pédagogique, septembre 1995.

*Tableaux statistiques* 6386, DEP, septembre 1995.

## DÉFINITIONS

### Type de préparation :

CAPE : certificat d'aptitude au professorat des écoles

CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive

CAPET : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique

CAPLP2 : certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel de 2ème grade

CAFEP : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé

CPE : conseiller principal d'éducation (depuis 1992).

**Concours du premier degré :** il s'agit des concours de professeur des écoles (CAPE).

**Concours du second degré :** il s'agit des concours nécessaires à l'enseignement dans les collèges et les lycées généraux, techniques ou professionnels, publics ou privés (CAPEPS, CAPEPS, CAPET, CAFEP, CAPLP2) ainsi que du concours de conseiller principal d'éducation (CPE).

## CHAMP DE L'ENQUÊTE

Les résultats présentés dans cette Note d'Information proviennent de l'enquête n° 54 effectuée auprès des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), enquête qui recense l'ensemble des effectifs d'élèves et de stagiaires en formation de longue durée, ainsi que les prérecrutés.

**Les prérecrutés.** Il s'agit des allocataires d'année préparatoire ainsi que des élèves de première année du cycle préparatoire au CAPET ou au CAPLP2. Ces étudiants ne sont pas inscrits et ne suivent pas de formation en IUFM. Ils préparent une licence ou un diplôme équivalent en université.

Sont comptabilisés en première année d'IUFM :

- les élèves de seconde année du cycle préparatoire au CAPET ou au CAPLP2 ;

- les élèves du cycle préparatoire au second concours interne de professeur des écoles ;

- les étudiants de première année d'IUFM.

Sont comptabilisés en deuxième année d'IUFM :

- les professeurs stagiaires ayant réussi les concours : CAPE, CAPEPS, CAPEPS, CAPET, CAPLP2, CAFEP et CPE.

Parmi les professeurs d'école stagiaires sont pris en compte les professeurs d'école recrutés sur liste complémentaire, "envoyés sur le terrain" et en formation l'année suivante.

Les stagiaires "sur le terrain", présents dans l'établissement pour de courtes périodes de formation n'entrent pas dans le champ de l'enquête : il s'agit en particulier des anciens élèves instituteurs issus des listes complémentaires du concours externe ou élèves instituteurs du concours interne de 1991, au nombre de 7 247, envoyés "sur le terrain" en 1991-1992 et qui bénéficient d'une formation professionnelle spécifique (FPS) en IUFM étalée sur quatre ans à partir de la rentrée 1992.